



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

AVIS

SCHÉMA TOURS CAMPUS

2032

*Avis adopté le 8 octobre 2025 par l'assemblée plénière du Conseil
de développement de Tours Métropole Val de Loire*



Synthèse de l'avis du CODEV à propos du Schéma Tours Campus 2032

Le CODEV salue l'ambition de Tours Métropole Val de Loire de renforcer l'attractivité et la qualité de vie étudiante à travers le Schéma Tours Campus 2032. Il en partage les objectifs et formule plusieurs recommandations pour en faire un outil réellement opérationnel et inclusif.

Points principaux

Accessibilité et inclusion :

- Absence d'une approche transversale de l'accessibilité dans le document (bâtiments, transports, numérique, accueil).
- Propositions : intégrer des standards exigeants, créer un guichet unique (physique et numérique) et rendre l'information facilement accessible pour garantir l'égalité des parcours.

Lisibilité et pilotage :

- Nécessité de clarifier les fiches actions
- Propositions : distinguer constats et objectifs, ajouter indicateurs chiffrés, prioriser les projets et associer des budgets pour éviter un plan purement théorique.

Participation étudiante :

- Faible implication des étudiants et associations dans la gouvernance.
- Proposition : les associer à toutes les étapes, de la conception à l'évaluation, afin de mieux répondre aux besoins réels.

Pilier 1 – Diversifier les offres de formations et de recherche et renforcer l'attractivité

- Prioriser les filières stratégiques et soutenir les infrastructures de recherche.
- Soutenir la restructuration de la Cité des Formations pour créer un pôle d'excellence.
- Valoriser formation continue et VAE pour élargir l'accès à la qualification.
- Développer l'internationalisation : renforcer les formations en FLE, accompagner les étudiants étrangers via des partenariats associatifs et des financements dédiés.
- Améliorer l'accueil des chercheurs (résidences, services, chaires industrielles).

Pilier 2 – Améliorer la qualité de vie des étudiants

- Mobilité : améliorer l'accessibilité des arrêts, renforcer la fréquence et défendre une tarification plus solidaire sans limite d'âge (Pass Étudiant).
- Logement : créer une résidence pour alternants, apprentis, et stagiaires, encourager habitat intergénérationnel et colocation solidaire, mettre en place un observatoire de la vie étudiante.
- Précarité : soutenir financièrement les associations d'aide alimentaire.
- Santé : Renforcer l'offre de soins accessibles et adaptés aux contraintes étudiantes (horaires, proximité, coût), soutenir la prévention et la promotion de la santé.
- Vie culturelle : transformer « Campus en fête » en événement métropolitain, étendre le Passeport Culturel à tous les étudiants, créer plus d'espaces gratuits de travail.

Pilier 3 – Métropole Campus et gouvernance

- Créer un groupe de travail dédié à l'accessibilité et organiser des marches exploratoires.
- Mettre en place une "Maison des étudiants et apprentis" comme lieu central de vie étudiante.
- Financer les associations étudiantes pour les impliquer comme acteurs de la transformation du territoire.

Conclusion

Le CODEV juge le schéma prometteur mais perfectible. Pour en faire un véritable levier de transformation, il recommande de :

- placer l'accessibilité, la participation étudiante et la lutte contre la précarité au cœur du projet,
- fixer des objectifs mesurables,
- prioriser et budgétiser les actions,
- soutenir prioritairement le développement de l'université de Tours.

L'enjeu : faire de la Métropole un territoire inclusif, attractif et accueillant pour tous les étudiants et chercheurs.

INTRODUCTION

Le CODEV salue la volonté de Tours Métropole Val de Loire de se doter d'un Schéma Tours Campus 2032 ambitieux, destiné à renforcer l'attractivité du territoire, à intégrer les attentes du monde de l'entreprise et à améliorer les conditions de vie étudiante. Cet effort de planification stratégique traduit une prise de conscience de l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement du territoire, avec des projets structurants qui méritent d'être soutenus.

Toutefois, pour renforcer la compréhension et la lisibilité du document, un glossaire devrait être adossé à ce schéma.

Aussi, le CODEV souhaite formuler plusieurs remarques générales :

Tout d'abord, le document reste muet sur l'accessibilité : le mot n'y apparaît pas et aucune action transversale n'est identifiée pour garantir l'égalité d'accès des étudiants en situation de handicap. Cette absence est regrettable et devrait être corrigée. L'accessibilité n'est pas un détail technique mais un principe fondateur d'une politique éducative inclusive. Tous les domaines sont importants :

- Bâtiments,
- Transports,
- Plateformes numériques,
- Dispositifs d'accueil,
- Rubriques claires sur les sites web,
- Guichet unique physique et numérique,
- Informations facilement accessibles, etc.

La Métropole doit se montrer exemplaire et exiger de tout projet qu'il intègre des standards élevés d'accessibilité pour envoyer un message fort : partout, et dans la Métropole de Tours, chacun a sa place et les parcours sont pensés pour tous.

Par ailleurs, les fiches actions gagneraient à distinguer clairement les constats des objectifs et à inclure des indicateurs chiffrés permettant une évaluation objective. Sans priorisation ni budgets systématiquement indiqués, le risque est grand de voir ce schéma rester théorique.

Le CODEV souhaite une plus grande implication des étudiants et de leurs associations dans la gouvernance proposée. Ils sont les premiers concernés et doivent être associés à chaque étape, de la conception à l'évaluation des actions. Les associations étudiantes sont les mieux placées pour identifier les besoins et peuvent jouer un rôle de partenaires essentiels, contribuant à nourrir le sentiment d'appartenance des étudiants à la Métropole.

Enfin, tout en comprenant l'objectif de soutenir l'implantation de Grandes Écoles du secteur privé sur le territoire, le CODEV attend de Tours Métropole Val de Loire qu'il soutienne prioritairement le développement de l'Université de Tours et les bonnes conditions d'études de ses 32 000 étudiants. Le secteur public reste en effet le plus à même de répondre aux objectifs poursuivis par le Schéma Tours Campus tout en garantissant une dimension sociale indispensable au plus grand nombre, une plus grande diversité de filières de formations complètes et un lieu privilégié pour la recherche et l'innovation, ce qui favorisera l'attractivité du territoire.

C'est dans cet esprit – critique mais constructif – que le CODEV présente ci-après ses observations et propositions, organisées selon les trois piliers du schéma.

PILIER 1 : Diversifier l'offre de formation et de recherche et renforcer l'attractivité

Le CODEV partage l'ambition de diversifier l'offre de formation, mais souligne l'importance de cibler les filières stratégiques définies par Tours Métropole Val de Loire en lien avec les milieux économiques. La Métropole doit aussi soutenir l'investissement dans les infrastructures, et les laboratoires nécessaires aux projets de recherche appliquée.

Qu'il s'agisse de santé, de numérique, d'intelligence artificielle, de transition écologique, de francophonie, de tourisme, de e-sport, de ressources humaines, de nucléaire, de ferroviaire, ces filières doivent être clairement identifiées comme stratégiques et faire l'objet d'un accompagnement prioritaire en termes d'investissement, de communication, de mise en réseau des acteurs et doivent être traitées comme des priorités pour répondre aux enjeux actuels. En misant sur quelques domaines d'excellence, Tours Métropole peut affirmer un positionnement distinctif et attirer aussi bien des étudiants et chercheurs que des entreprises innovantes, contribuant ainsi à un cercle vertueux de développement économique et scientifique.

Le CODEV tient à exprimer son soutien à l'initiative portée par Tours Métropole Val de Loire visant à restructurer le site de la Cité des Formations. La création d'un véritable pôle d'excellence de la formation professionnelle et de l'apprentissage, en regroupant le CFA, l'AFPP et l'École de la Deuxième Chance, répond pleinement aux enjeux de montée en compétences, d'inclusion et de réponse aux besoins des entreprises du territoire. Ce projet illustre la volonté de la Métropole de favoriser les passerelles entre formation initiale, apprentissage, alternance, formation continue et réinsertion, et de donner à chacun – jeunes, salariés en reconversion, publics éloignés de l'emploi – les moyens de réussir leur parcours. Néanmoins la formation continue et la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) doivent également être mises en avant pour élargir l'accès à la qualification, tout en communiquant mieux sur les parcours existants.

Le CODEV souligne qu'une attention particulière doit être portée à la place des employeurs et des intermédiaires de l'emploi parmi les partenaires du Schéma Tours Campus 2032. Si les acteurs économiques sont mentionnés dans les indicateurs d'évaluation, leur rôle concret dans la gouvernance et la mise en œuvre des actions reste peu explicite. Or, leur implication est essentielle pour garantir l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins réels du marché du travail. Les entreprises, les branches professionnelles, mais aussi les structures d'intermédiation (France Travail, Missions Locales, Comité local de l'emploi de Tours) doivent être associées dès la conception des actions afin de co-construire des parcours qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes en reconversion. Cette coopération permettrait de fluidifier le passage de la formation vers l'emploi, d'anticiper les tensions de recrutement et de renforcer l'attractivité du territoire pour les talents.

L'internationalisation du campus constitue un autre levier d'attractivité. Le développement des formations en FLE (Français Langue Étrangère) par l'association FLE Loire Valley, doit être poursuivi pour faire de Tours une destination privilégiée pour les étudiants internationaux. Le CODEV considère que l'accompagnement des étudiants étrangers doit être une priorité stratégique pour la Métropole. Leur intégration réussie conditionne non seulement leur réussite académique mais aussi leur bien-être et leur contribution à la vie locale. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que Tours Métropole Val de Loire s'appuie sur les associations qui travaillent déjà auprès de ces publics. Elles sont des relais précieux pour faciliter l'accueil, guider dans les démarches administratives, proposer des activités favorisant les rencontres interculturelles et prévenir les situations d'isolement. Cet engagement associatif contribue directement à l'inclusion sociale, au soutien de la santé mentale et à la réussite des étudiants.

Par ailleurs, en établissant des partenariats structurés et en apportant des moyens financiers à ces associations, la Métropole se doterait d'un outil efficace pour renforcer son attractivité internationale et son image de territoire accueillant et ouvert.

S'agissant des diplômes, le CODEV rappelle que le nombre de masters dépend des habilitations données par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et non de Tours Métropole Val de Loire. Il en est de même des postes de chercheurs.

Enfin, l'attractivité ne se construit pas uniquement sur l'offre académique : elle suppose de bonnes conditions d'accueil pour les chercheurs, y compris des points de résidence et des services adaptés. La création de chaires industrielles et de pôles technologiques sont une dynamique positive encouragée par le CODEV, à condition qu'elle s'accompagne de moyens humains et financiers suffisants pour garantir leur pérennité.

PILIER 2 : Améliorer la qualité de vie des étudiants

La mobilité constitue un enjeu majeur. Les étudiants soulignent les difficultés d'accès aux différents campus : de nombreux arrêts de bus ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, et les cadencements restent insuffisants, notamment sur la ligne 2. Par ailleurs, le Pass Étudiant Fil Bleu, même à tarif réduit, demeure trop coûteux dans un contexte de forte inflation et de précarité croissante. Il serait souhaitable de ne pas lui imposer de limite d'âge et de privilégier le statut d'étudiant pour son attribution. TMVL doit défendre une tarification plus solidaire et renforcer les dessertes, notamment en soirée, pour permettre aux étudiants de profiter pleinement de la vie nocturne et culturelle, d'autant que les résidences étudiantes ne sont pas nécessairement situées proches des lieux d'intérêts. L'éloignement des résidences étudiantes et l'inaccessibilité des transports peuvent rendre la poursuite d'études ou la réalisation de stage impossible, particulièrement pour des étudiants en situation de handicap.

Le logement reste une préoccupation centrale. La création d'une nouvelle résidence de l'alternance est devenue urgente pour répondre au double logement imposé à certains apprentis, alternants, stagiaires. Des solutions innovantes doivent également être promues : habitat intergénérationnel, colocation solidaire, logements en périphérie bien desservis. La mise en place d'un Observatoire territorial de la vie étudiante, incluant un suivi de l'accessibilité et de l'impact sur la réussite académique au-delà de l'unique question du logement, permettrait de piloter efficacement ces actions.

La précarité alimentaire est un autre point critique. Si l'on peut saluer la création d'une carte recensant les dispositifs d'aide alimentaire, elle reste une première étape. La Métropole doit soutenir activement les associations gérant les dispositifs d'aide alimentaire, afin d'augmenter leur capacité d'accueil et leur gestion. Ainsi, l'action n°20 doit pouvoir bénéficier d'un engagement financier chiffré et important.

Enfin, la vie culturelle et sociale mériterait d'être amplifiée avec la reconnaissance de « Campus en fête » comme événement métropolitain, festif et fédérateur, permettant de découvrir le territoire et ses actions. En 2025, Le CODEV remarque un manque de communication du festival « Campus en fête » il n'est pas fait mention de la Métropole, à l'inverse de ce qui est mentionné dans le document. Cet événement ne pourra être une réussite qu'à la condition d'un réel partenariat avec les associations étudiantes. Le Passeport Culturel Étudiant de l'Université de Tours devrait devenir un dispositif métropolitain, accessible à tous les étudiants, et pas seulement ceux inscrits à l'université.

L'offre d'espaces de travail doit être renforcée en proposant des lieux dédiés dans les bibliothèques et médiathèques : mentionner MAME comme un endroit de coworking à disposition des étudiants n'est pas approprié dans la mesure où il est payant.

Le CODEV estime que la santé étudiante doit devenir un axe prioritaire des politiques métropolitaines. Les dispositifs existants, bien que louables, restent encore insuffisants au regard des besoins exprimés par les étudiants. Les résultats de l'enquête en santé étudiante 2025 menée par l'Université montrent une augmentation préoccupante des difficultés d'accès aux soins, qu'il s'agisse de soins médicaux de première nécessité, de santé mentale ou de suivi psychologique. Trop d'étudiants renoncent encore à se soigner faute de moyens financiers, de créneaux disponibles ou de proximité des services. La Métropole doit amplifier son action en travaillant avec les partenaires institutionnels et associatifs pour renforcer l'offre de soins accessibles et adaptés aux horaires et contraintes de vie des étudiants, tout en soutenant la prévention et la promotion de la santé. Il en va non seulement du bien-être des étudiants, mais aussi de leur réussite académique et de leur intégration sur le territoire. Le CODEV souhaite que les actions relatives à la santé du Schéma Tours Campus 2032 soient considérées comme prioritaires avec un budget conséquent.

PILLIER 3 : Conforter et animer la Métropole Campus

Une “Maison des étudiants et des apprentis” – un lieu qui rassemble et une plateforme numérique, co-animée avec les associations, pourrait devenir le totem de la vie étudiante, un lieu d’accueil et d’information centralisant les dispositifs existants et renforçant leur intégration. La Métropole doit aussi soutenir financièrement les associations étudiantes qui proposent des projets en lien avec les priorités du schéma, pour faire des étudiants de véritables acteurs de la transformation du territoire, ce qui renforcerait alors leur sentiment d’appartenance.

L’animation de la Métropole Campus devrait dépasser la simple coordination institutionnelle : elle doit créer une véritable dynamique collective. En outre, le CODEV propose la création d’un groupe de travail dédié à l’accessibilité, qui aurait pour mission de sensibiliser les acteurs, d’organiser des marches exploratoires avec des étudiants en situation de handicap et de diffuser les bonnes pratiques repérées ailleurs.

CONCLUSION

Le CODEV considère que le Schéma Tours Campus 2032 offre une base solide, mais il doit être enrichi pour devenir un véritable levier de transformation. Les enjeux d’accessibilité, de participation étudiante, de précarité et de vie culturelle doivent être mis au premier plan. En dotant le schéma d’objectifs clairs, d’indicateurs chiffrés et d’une priorisation des actions, Tours Métropole Val de Loire pourra se donner les moyens de ses ambitions : devenir un territoire accueillant, inclusif et attractif, où chaque étudiant, chaque enseignant, chaque chercheur trouve sa place et contribue au dynamisme collectif.

CO-ANIMATEURS de l'ATELIER SCHÉMA TOURS CAMPUS : Robert COUDERT, Justine DUBOURG, Michel GUEGUEN

MEMBRES BÉNÉVOLES de l'ATELIER : Christian AVENET, Anne-Marie BARAT, Jean-Michel BODIN, Romain CHAPRON, Claudine CHAPON, Clément DUMONT, Anna FEKETE, Marie LE MÉE, Michèle LAUNAY, Alain MONTTOYA, Anne-Karine OLLIVIER, Stéphane ONFROY, Jean-Philippe PAQUIEN, Sandrine PINCHON, Réjan POINDESSAULT, Clément PRIEUR, Jean-Philippe REAU, Robert ROUZIER, François SARRAZIN, Vincent TRONEL.

INTERVENANTS / EXPERTS : Caroline RIFFONNEAU, Jean-Patrick GILLES, Manon GOUREAU, Pierre ARNOULT-LARROCHE.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE



CODEV 60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours



codev.tours-metropole.fr



codev@tours-metropole.fr



Facebook: [@CODEVToursMetropole](https://www.facebook.com/CODEVToursMetropole)



[LinkedIn](#)